

<https://www.afpen.fr/Communications-d-informations,178.html>



Communications d'informations : communiqué du BN

- Archives - Archives des Actualités -



Date de mise en ligne : samedi 30 juin 2007

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

La bureau National communique :

Plusieurs psychologues de l'éducation nous ont fait part de leurs inquiétudes face à des problématiques engagées dans plusieurs dossiers d'actualités.

On pourrait citer l'enquête parisienne initiée par la fondation MGEN à propos des comportements sociaux des parents en particulier, les dossiers « Base élèves » de communication à l'administration de données de façon informatique dévolue aux directeurs d'école, la demande (volontaire ?) de prélèvements ADN sur les lycéens ou encore des questionnaires pour les psychologues eux-mêmes à propos de leurs activités.....

Tous ces dossiers provoquent auprès des psychologues des questionnements sur le respect des personnes, sur la notion de secret professionnel ou de confidentialité.

Autant les questionnaires portant quantitativement sur l'activité, sans indication de nom ou de moyens de reconnaissance personnelle peuvent être renseignés sans problème particulier, autant les autres dossiers qui ne garantissent pas la confidentialité et le respect mutuel doivent être traités avec attention, sans entrer dans ce qui n'est pas indispensable et notamment la vie privée des personnes (Loi Informatique et Liberté).

Plusieurs des exemples cités ci-dessus sont dans ce deuxième cas et portent atteinte aux droits des personnes, malgré souvent ce qui est dit de l'assurance de la CNIL, qu'elle-même ne confirme pas.

Nous conseillons donc aux psychologues une grande vigilance, de ne répondre qu'à la seule demande, de ne pas renseigner les questionnaires personnalisés mais par contre de se garder la possibilité de répondre favorablement à d'éventuelles enquêtes chiffrées et anonymées.

Nous nous devons de garantir clairement, avec toujours l'autorisation parentale, les informations transmises quant à nos conclusions et nos analyses.